

Communiqué de presse

12 février 2026

La BCE et le CERS publient un rapport conjoint qui analyse les risques pour la stabilité financière découlant des liens entre les banques et le secteur de l'intermédiation financière non bancaire

- Les interconnexions entre les banques de l'UE et le secteur de l'intermédiation financière non bancaire (IFNB) peuvent entraîner des risques systémiques
- Les risques systémiques résultent d'une concentration du financement à court terme des banques provenant des entités du secteur de l'IFNB et des prêts bancaires consentis aux entités du secteur de l'IFNB ayant recours au levier d'endettement
- Des données granulaires sont essentielles pour évaluer les liens entre les banques et le secteur de l'IFNB, mais les lacunes en matière de données limitent l'analyse

La Banque centrale européenne (BCE) et le Comité européen du risque systémique (CERS) ont publié ce jour un rapport conjoint intitulé « [Financial stability risks from linkages between banks and the non-bank financial intermediation sector](#) ». Le rapport constate que les liens entre les banques et le secteur de l'intermédiation financière non bancaire (IFNB) sont significatifs et, bien qu'ils ne posent pas actuellement de risques graves pour la stabilité financière, ils créent des vulnérabilités importantes susceptibles d'amplifier les tensions en cas de conditions de marché défavorables. De plus, ces vulnérabilités sont fortement concentrées sur un petit nombre de grandes banques d'importance systémique mondiale (EISm) de la zone euro. La capacité des EISm de la zone euro à supporter les risques est essentielle pour absorber les chocs dans le système financier et prévenir l'amplification des tensions financières.

Ce rapport identifie trois rôles importants et interconnectés joués par les banques dans les interactions avec le secteur de l'IFNB : la gestion de la liquidité, la fourniture d'un levier d'endettement

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

et la tenue de marché. Il analyse comment les interactions entre les banques et les entités du secteur de l'IFNB peuvent affecter la stabilité financière dans l'UE.

Ces trois rôles peuvent conduire à la matérialisation de risques systémiques via deux canaux principaux.

- Premièrement, une réduction du financement en provenance des entités du secteur de l'IFNB pourrait créer des difficultés pour les banques en période de tensions sur les marchés en raison de la nature à court terme de ce financement, de l'homogénéité des fournisseurs de financement du secteur de l'IFNB et des possibilités limitées de substitution. Un choc de prix négatif et systémique sur les marchés d'actifs pourrait entraîner des demandes de remboursement adressées aux entités du secteur de l'IFNB ainsi que des appels de marge sur dérivés et opérations de *repo*. Ces demandes pourraient à leur tour se traduire par une diminution généralisée du financement des banques par le secteur de l'IFNB.
- Deuxièmement, les prêts aux entités du secteur de l'IFNB qui ont recours au levier d'endettement exposent indirectement les banques aux résultats des stratégies de négociation de ces entités. Les *hedge funds* et les sociétés de courtage en valeurs mobilières (*securities firms*) empruntent auprès des banques via des opérations de *repo* et utilisent l'effet de levier pour les transactions à court terme. Ces liens peuvent accroître la vulnérabilité aux chocs de prix d'actifs, entraînant potentiellement des liquidations de positions et des ventes forcées d'actifs. Cette dynamique pourrait amplifier les mouvements de marché et générer des pertes à la fois pour les banques et les entités du secteur de l'IFNB. Les prêts aux entités à effet de levier du secteur de l'IFNB qui investissent dans des actifs à long terme non liquides pourraient être vulnérables aux chocs affectant ces actifs, entraînant potentiellement des pertes de crédit pour les banques.

Le rapport fournit des indications nouvelles fondées sur des données granulaires relatives aux transactions et aux niveaux d'exposition. De telles données sont essentielles pour comprendre les liens entre les banques et le secteur de l'IFNB, mais l'analyse est limitée par les lacunes en matière de données et l'accès fragmenté à celles-ci. En particulier, les données relatives aux expositions en dehors de l'UE et aux transactions effectuées en dehors de l'UE sont en grande partie manquantes, ce qui réduit la visibilité des risques pesant sur le secteur financier de l'UE. Un meilleur partage de l'information, y compris un mécanisme centralisé d'accès et de partage des données, pourrait remédier à certaines de ces contraintes.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Verena Reith,
au : +49 69 1344 5737.**

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.banksupervision.europa.eu